

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Le premier Commandement de Dieu, 615. — Le blasphème, 617. — Rome, le 12 avril 1900, 619. — L'exploitation du crime, 623. — Doxologie du Veni Creator, 623. — Projet de loi contre les évêques de France, 624. — L'exposition de Paris, 624. — Le Cardinal Vicaire à Rome, 624, — Renseignements, 625. — Récentes conversions, 616. — Saint-Henri de Lévis, 627. — Parisville, 628. — Nécrologie, 629. — Les finissants du Petit Séminaire de Québec depuis la fondation de cette Institution, 630. — Calendrier, 630. — Memento hebdomadaire, 630.

Le premier commandement de Dieu

(Suite)

L'aumône corporelle s'exerce au moyen des sept œuvres suivantes: nourrir ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, donner l'hospitalité aux étrangers, délivrer les captifs, visiter les malades, ensevelir les morts.

Notre-Seigneur insiste beaucoup sur le devoir de l'aumône corporelle. Non seulement il lui promet les plus splendides récompenses; mais il la représente toujours comme une condition nécessaire du salut. Si le mauvais riche, dit-il, est en enfer, c'est pour avoir été sourd aux prières de Lazare. Et tous ceux qui négligeront comme lui de faire l'aumône auront le même sort.

Au dernier jour le Souverain juge leur dira: *Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel. J'ai eu faim, et vous ne*

m'avez pas donné à manger. Ce que vous avez refusé au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez refusé. (Matth. xxv.)

Il faut donc faire l'aumône. Mais comment et dans quelle mesure ? Que devons-nous donc donner ? Et avec quelle intention devons-nous donc donner ?

1.—Pour définir la quantité que nous devons donner, il faut tenir compte à la fois de la misère du prochain et de nos propres moyens. En se basant sur cette double considération, les moralistes ont donné les règles suivantes.

Lorsque les pauvres se trouvent dans une *nécessité extrême*, c'est-à-dire en danger de périr par le besoin, nous devons, sous peine de péché grave, les tirer de ce danger, même en prenant sur ce qui nous est nécessaire, non pour vivre, mais pour soutenir notre rang.

Lorsqu'ils sont dans une *nécessité pressante*, par exemple : sont en danger de contracter une maladie ou d'abrégier leur jours nous sommes obligés de leur venir en aide avec notre superflu, dussions-nous pour cela souffrir quelque inconvénient.

Enfin, lorsqu'ils sont dans une *nécessité commune* c'est-à-dire lorsqu'ils ont de la peine à vivre et à faire vivre leur famille, nous devons les soulager avec notre superflu ; mais sans être obligés de le donner tout entier, ni de venir en aide à tous les nécessiteux.

Il resterait à déterminer ce qu'il faut entendre par le superflu. Le superflu est ce dont on n'a besoin ni pour vivre, ni pour soutenir son rang, ni pour assurer son avenir et celui de sa famille. Il varie avec les richesses et les dépenses de chacun. Quant à déterminer quelle partie de notre superflu nous devons donner aux pauvres, ce n'est guère possible. S'il y a dans l'aumône quelque chose de rigoureusement commandé, il y a aussi quelque chose de facultatif. Mais nous devons craindre de ne pas faire assez grande la part des pauvres. Le Dieu qui a loué l'obole de la veuve n'a pas estimé beaucoup la superbe offrande des riches.

2.—Nos aumônes doivent, en second lieu, être faites d'une manière chrétienne et surnaturelle. L'Écriture leur demande en particulier trois qualités. La *joie* : *Dieu aime celui qui donne avec joie.* (II Cor. ix, 7). L'*humilité* : *Lorsque vous donnez l'aumône, ne sonnez pas de la trompette devant vous.*

Mai; que votre main gauche ignore ce que fait votre main droite. (Matth. xi.) Enfin, l'esprit de foi qui fait voir dans les pauvres les membres souffrants de Jésus-Christ : *Tout ce que vous faites aux miens, c'est à moi-même que vous le faites.* (Matth.)

FIN

LE BLASPHEME

Chanoine J. M. A.

(Suite)

20 LE BLASPHEME INDIRECT

On blasphème *indirectement* contre Dieu en outrageant la religion, les saints, et les choses de Dieu.

Ce serait blasphémer *contre la religion*, que de dire (alors même qu'on ne penserait pas au fond du cœur) : " La religion est l'ouvrage des hommes ; elle a été inventée par les prêtres ; elle n'est bonne à rien ; elle est bonne tout au plus pour les femmes et pour les enfants ; ceux qui la pratiquent ne sont pas meilleurs que ceux qui ne la pratiquent pas ; toutes les religions sont bonnes ; la religion catholique ne vaut pas mieux que la religion protestante ; etc. "

Ce serait également blasphémer contre la religion que de *parler avec mépris des lois de l'Eglise*, de ses cérémonies, des sacrements qu'elle administre, de ses usages reçus et de les traiter de superstitions, de momeries, etc.

Ce serait encore blasphémer contre la religion que de *nier la divinité des saintes Ecritures* ; de prétendre que l'Evangile contient des choses absurdes ou impossibles, etc.

Tous ces propos outragent la majesté du vrai Dieu, — en outrageant la religion chrétienne, qui est son plus admirable ouvrage, — en attaquant des vérités qu'il a révélées lui-même au monde, lui qui ne peut ni errer ni mentir !

Une maîtresse d'hôtel, à Vichy, rapportait souvent un trait dont elle avait été témoin : " J'ai reçu chez moi autrefois, disait-elle, un malade auquel les eaux furent si contraires que le médecin me dit : " Ce malade est en grand danger, il a peu de temps à vivre, prenez vos précautions. " Craignant que cet homme ne mourût sans les secours de la religion, j'allai aussitôt

le trouver et je lui parlai avec prudence de son état dangereux, lui proposant de faire appeler un prêtre. A ces mots, le malheureux entre en fureur, vomissant d'horribles blasphèmes contre la religion et ses ministres. Peu accoutumée à un tel langage, je m'éloigne toute tremblant^s. Cependant, avertie de nouveau par le médecin, et craignant de voir mon malade mourir dans l'impénitence, je reviens une seconde fois à la charge ; je ne suis pas mieux reçue que la première fois. J'essaie une troisième tentative ; la même scène se renouvelle ; mais tout à coup l'impie interrompt brusquement ses blasphèmes et s'écrie : " Je vois le démon ! il approche, il est sur mon lit, il m'étouffe ! " " Et prononçant ces paroles, il se tord avec rage, et rend le dernier soupir. "

Blasphémer *contre les saints*, c'est se permettre, à l'égard des saints, des propos, des réflexions qui outragent la sainteté de leur mémoire ; par exemple, si l'on disait qu'ils avaient tel défaut, tel vice, et qu'ils ne méritent pas les honneurs qu'on leur rend ; et qu'ils sont cause que tel malheur, telle calamité est arrivée, etc.

" Le blasphème contre les saints retombe sur Dieu, auteur de leur sainteté, " dit saint Thomas. *Que le nom de Dieu ne soit pas sans cesse dans ta bouche*, est-il écrit dans l'Écriture ; *et ne mêle pas dans tes discours les noms des saints, parce que tu ne serais pas exempt de péché.* (Eccli., XXIII, 10.)

Le plus horrible blasphème contre les saints est celui que quelques libertins ne rougissent pas de proférer contre la Reine de tous les saints, en révoquant en doute sa perpétuelle virginité, en affectant de la regarder comme une femme ordinaire ; que dis-je ? comme une épouse criminelle ! . . . Il faut être tombé bien bas dans la boue des passions et des vices, et avoir abjuré tous sentiments de délicatesse et de respect pour soi-même, quand on a l'audace de proférer de semblables horreurs. Quel châtement serait assez rigoureux pour punir un tel crime ? . . .

Nestorius, l'auteur de l'hérésie qui prétendait que la Très-Sainte Vierge ne devait pas être appelée Mère de Dieu, fut atteint d'une maladie fort grave, et ses souffrances augmentèrent en proportion de son impiété. Son corps tombait en pourriture, et sa langue, qui avait proféré tant de blasphèmes contre l'Immaculée Vierge Marie, était rongée par les vers. Il mourut enfin d'une chute de cheval, après avoir été obligé de prendre la fuite.

“ Maudire les animaux ou les bêtes inanimées comme œuvres de Dieu, est un péché de blasphème ; mais les maudire en les considérant en elles-mêmes, est une chose oisive et vaine, et par conséquent défendue, ” dit saint Thomas.

Ce n'est pas un blasphème, mais simplement une grossièreté et une inconvenance, que de joindre le mot *sacré* à un autre mot. Il en est de même de quelques autres locutions familières aux gens mal élevés, et que chacun connaît. Bien que ce ne soit point toujours un péché, les chrétiens ne doivent point se permettre un pareil langage ; mais ils doivent se souvenir de ces paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ :

Et moi je vous dis de ne jurer en aucune sorte, ni par le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu, ni par la terre, parce qu'elle est l'escabeau de ses pieds ; ni par Jérusalem, parce qu'elle est la ville du grand Roi.

Ne jurez pas non plus par votre tête, parce que vous ne pouvez en rendre un seul cheveu blanc ou noir.

Mais contentez-vous de dire : Cela est, cela n'est pas, ajoute saint Jacques, afin que vous ne tombiez pas sous le jugement.

(A suivre)

Rome, le 12 avril 1900

On nous dit que la population de Rome est d'environ cinq cent mille âmes. Cela semble peu croyable de prime abord, tant la ville occupe peu d'étendue. Mais il faut considérer que, à part les places ou squares, il n'y a pas d'espace perdu. La plupart des rues sont plutôt étroites, et les maisons ont généralement cinq ou six étages. D'ailleurs, il n'y a qu'à voir les voies publiques encombrées de piétons et de voitures, pour se convaincre du chiffre élevé de la population. Surtout à l'heure de la promenade, vers la fin de l'après-midi, cet encombrement des rues est quelque chose de phénoménal. Si vos affaires vous appellent à sortir en ce moment, et pour peu que vos instants soient comptés, je vous plains de tout cœur, car les Romains, qui ne sont guère pressés — ils se croient peut-être éternels comme leur cité, — le sont encore moins quand ils se promènent. Il ne vous reste qu'à prendre votre mal en patience, ou à vous croire éternel, vous aussi, ou encore à descendre du trottoir et

à marcher sur la chaussée. Ce dernier parti est celui qu'adoptent nombre de gens, qui s'aventurent de la sorte au milieu des équipages, des diligences et des tramways. C'est merveille que dans ces conditions il n'arrive pas beaucoup d'accidents. Il paraît pourtant qu'on ne s'y fait pas plus tuer qu'ailleurs, ni même peut-être autant. Il y a un grand nombre de personnes à qui ce pénible accident n'est pas arrivé une seule fois durant toute leur vie.

Mais il ne faut pas trop blâmer les Romains de la difficulté qu'il y a à circuler dans les rues de leur ville, car il y a toujours à Rome une véritable armée d'étrangers de toute langue, de toute tribu, de toute nation. Ces gens ont beau être russes ou américains, protestants ou catholiques, tous visitent à plusieurs reprises les principales églises, parce qu'elles sont d'une splendeur qu'on ne rencontre pas ailleurs ; et tous veulent voir le Pape, qui est la tête du genre humain ; qu'on l'entende comme on voudra.

Durant les derniers quinze jours du carême, il n'est pas venu à Rome de grands pèlerinages organisés, comme pendant les semaines précédentes, où, à l'occasion de pèlerinages de cette sorte, les audiences pontificales avaient été assez fréquentes. Il n'y aurait maintenant d'audience, nous disait-on, qu'après Pâques. Cela ne faisait pas l'affaire d'une foule de pèlerins venus isolément à Rome, et qui ne pouvaient beaucoup prolonger leur séjour dans la ville Eternelle. Et l'on ajoutait, comme pour nous décourager tout-à-fait : le Pape est bien vieux, bien épuisé ; il est malade. Il demande lui-même qu'on le ménage !

Cependant, les Canadiens-Français présents à Rome insistaient fortement pour obtenir une audience particulière. Je nomme ceux que je connais : MM. les abbés Gagné, Guy, A. Felletier, Garneau, Hamel, trois MM. Bellemare ; (ces huit prêtres ont voyagé ensemble en Europe et en Orient, depuis l'automne dernier,) Gencst et Bérubé (des Etats-Unis) venant aussi de la Terre-Sainte ; enfin le soussigné. Quelques laïques se joignaient à eux, dans leur désir de voir le Saint Père : le Dr Mathieu et Mme Mathieu, de Québec, M. P. H. Boily, de Chicoutimi, M. et Mlle Bazin, d'Ottawa.

En même temps, beaucoup d'autres pèlerins ou touristes faisaient instance au Vatican pour obtenir des audiences. Le maître de Chambre de Sa Sainteté est évidemment doué d'une forte

dose de patience, naturelle ou acquise ; car, autrement, il ne saurait impunément, d'un bout de l'année à l'autre, être l'objet d'instances de cette nature, et même de toute nature. Un homme ordinaire n'y tiendrait pas. Il est vrai qu'on n'est pas Romain pour rien.

Finalement, pour donner à la fois satisfaction à tout le monde, on décida qu'il y aurait une audience publique le 7 avril, veille du dimanche des Rameaux.

C'est ainsi que, ce jour-là, dès avant dix heures du matin, une foule d'invités se pressaient aux abords du Vatican, à la fameuse porte de bronze. Et l'on s'engage dans les vastes escaliers, et l'on trouve à toutes les portes des gendarmes dont la consigne rigoureuse est de ne laisser passer que les personnes munies de lettres d'invitation, on arrive de la sorte à la chapelle Sixtine où l'audience doit avoir lieu. On a eu la précaution de chauffer un peu ce local : car il est bien inutile de le mentionner, l'on fait tout ce qui est possible pour ménager la fragile santé du Saint Père.

Il y a là de douze à quinze cents personnes : Allemands, Français, Américains, Polonais, etc. Un groupe d'une centaine de marins des Etats-Unis attire beaucoup l'attention. Débarqués l'un des jours précédents d'un navire de guerre américain qui revient des Philippines — car on peut revenir même de là — ces soldats ont eu permission de passer quatre jours à Rome ; et ils ont aujourd'hui l'avantage de voir le Souverain Pontife. Je les avais rencontrés la veille au musée des mosaïques, au Vatican, où ils ouvraient à chaque pas de grands yeux. Il y a ainsi à Rome bien des endroits où l'on voudrait pouvoir doubler et centupler la puissance de son appareil visuel.

Il est midi et quart, et l'on attend debout depuis une heure ou deux. Mais voici que des acclamations s'élèvent, et en un instant toute fatigue est oubliée. C'est le chef visible de l'Eglise qui fait son entrée ! — De peur qu'il ne prenne froid dans les longs et humides corridors, on apporte l'auguste vieillard dans une chaise fermée, il en sort à l'entrée de la chapelle Sixtine, et s'assied sur un fauteuil que l'on porte jusqu'à l'autel. Le cortège s'avance avec lenteur, pendant que de toutes parts retentissent, en toutes langues, les vivats enthousiastes. Quels moments empoignants et inoubliables que ceux-là, et que l'on voudrait pouvoir prolonger ces minutes précieuses où l'on contemple les traits

du Vicaire de Jésus-Christ, le Véritable Chef de l'humanité ! Et lui, le Pape, il sourit avec bonté en recevant ces témoignages d'amour et d'attachement ; souvent il se lève debout et se penche vers tel ou tel groupe, pendant que sa main débile envoie à tous des bénédictions multipliées.

Lorsque le cortège est parvenu à l'autel, et que le Pape est descendu de la chaise à porteurs, on chante les litanies de la Sainte Vierge, l'assistance répondant à chacune des invocations. Les voix féminines dominent dans ce chœur improvisé. Le chant des litanies terminé, le Pape gravit avec aisance les degrés de l'autel, et chante les paroles de la bénédiction solennelle d'une voix cassée, sans doute, mais encore très forte. De fait, les personnes qui n'avaient jamais vu Léon XIII ont été surprises de trouver en lui un vieillard si bien conservé. Quand on songe que cet homme de 91 ans, non seulement n'a aucune des infirmités de la vieillesse, non seulement se porte très bien malgré son grand état de faiblesse, mais peut encore supporter le poids du gouvernement de l'Eglise, on ne sait pas se défendre de penser, sinon de crier au miracle.

Après que les chefs d'un pèlerinage polonais ont été présentés au Souverain Pontife, le cortège se reforme et reconduit le Pape à la sortie avec le même cérémonial, pendant que retentissent de nouveau, avec un enthousiasme redoublé, les acclamations qui avaient salué sa venue. Les vigoureux hourras poussés par les soldats américains mêlent à ces vivats une note très originale.

Voilà, sans trop de détails, comment se font les choses lors d'une audience publique du Souverain Pontife. Des multitudes de pèlerins auront, durant le cours de l'année sainte, la consolation de recevoir la bénédiction du Saint Père, grâce à la répétition fréquente qui se fera de ces audiences solennelles.

Voir le Pape, même une seule fois dans sa vie, c'est un bonheur indicible, dont la plupart des fidèles ne jouiront jamais. D'autre part, on s'estime aussi fort heureux de pouvoir visiter la merveilleuse basilique de Saint-Pierre. L'idéal serait d'assister à quelque grande cérémonie présidée par le Souverain Pontife lui-même dans Saint-Pierre. Cet idéal, malheureusement ne se réalise que très rarement, ce qui est dû au malheur des temps. Le "malheur des temps," c'est, en bon français, le vol des Etats Pontificaux par le gouvernement italien ; c'est, en non moins bon français, l'installation du roi d'Italie dans le

palais du Quirinal, non moins exactement volé au Pape. Combien de temps encore durera " ce malheur des temps " ? C'est le secret de Dieu.

Si, au point de vue religieux et au point de vue financier, le gouvernement italien a fait le malheur de Rome, il faut avouer que la Ville Eternelle lui doit beaucoup d'embellissement, lui doit même d'être l'une des plus belles capitales de l'Europe. Mais l'on aurait tort d'en rien conclure contre le gouvernement pontifical. Sait-on ce que Pie IX et Léon XIII auraient fait de Rome en ces trente dernières années?

Moi, je me dis que la Providence est en train de jouer un bon tour aux Italiens, et que, lorsqu'ils auront fini d'embellir la ville de Rome et les anciens Etats du Pape, elle les en chassera pour les rendre au Souverain Pontife. Ce ne serait pas la première fois, il s'en faut, que les ennemis de l'Eglise auraient à leur insu travaillé pour elle.

L'abbé HUARD.

L'exploitation du crime

Dans son adresse aux grands jurés, lors de l'ouverture du dernier terme de la Cour d'assise, tenue à Québec, le président du tribunal, M. le juge Bossé, a fait entendre de bonnes et salutaires vérités sur l'influence malsaine de la publicité donnée au crime. Il est bon, et même nécessaire, que nos magistrats unissent leur voix à celle de l'autorité religieuse, sur ce point important, et dénoncent de temps en temps une exploitation néfaste pour l'ordre moral et social. Mais les paroles ne sauraient suffire en pareille matière. Il faudrait de plus recourir aux mesures qui, de tout temps, ont été prises par les législateurs et les magistrats, pour prévenir la contamination sociale. Signaler ces mesures de prudence, comme l'a fait M. le juge Bossé, c'est les suggérer. Espérons qu'elles ne tarderont pas à être mises en pratique par les autorités compétentes.

Doxologie du Veni Creator

Le temps pascal expiré, peut-on retenir comme doxologie de l'Hymne *Veni creator* celle qui loue la Résurrection de Notre-Seigneur, — *Et Filio qui a mortuis surrexit* ?

La Sacrée Congrégation des Rites a décidé, 20 juin 1899, que cette doxologie ne devait jamais être changée en une autre, en aucun temps, en aucune fête de l'année, mais toujours rester telle qu'on la récite ou la chante au temps pascal.

La Neuvaine au Saint Esprit

Nous croyons utile de rappeler à nos confrères et à nos lecteurs en général que la Neuvaine au Saint Esprit, si instamment recommandée par Notre Saint Père le Pape, doit commencer le jour de l'Ascension pour se terminer le dimanche de la Pentecôte.

Les exhortations du Pape au sujet de ces pieux exercices sont encore pleines d'actualité. Le monde a plus que jamais besoin des lumières, des consolations de l'Esprit Saint, sanctificateur de nos âmes. Prions-le pour nous-mêmes sans doute, prions-le aussi pour l'Eglise notre Mère, afin qu'il l'éclaire de sa lumière, qu'il la rende victorieuse de ses ennemis.

(Voir sur la couverture l'annonce du petit opuscule " Neuvaine au Saint Esprit " publié à la demande de Mgr l'Archévêque.)

Le cardinal vicaire de Rome

Le successeur du cardinal Jacobini, qui fut si prématurément enlevé à l'heure même où il allait occuper les fonctions du vicariat de Rome, en remplacement de S. Em. le cardinal Parocchi, élevé à la dignité de vice-chancelier de la sainte Eglise romaine, est âgé de cinquante-six ans.

C'est en effet le 22 septembre 1843 que S. Em. le cardinal Pierre Respighi naquit à Bologne.

Fils du savant chevalier Respighi, qui, pour rester fidèle au Saint-Siège, aima mieux quitter la chaire, où il enseignait si brillamment à Bologne, Pierre Respighi commença ses études au séminaire de sa ville natale et vint à Rome, au séminaire

Pie, conquérir avec un grand succès le doctorat en théologie et en philosophie.

Curé de l'importante paroisse de Saint-Pierre di Budrio, dans son diocèse d'origine, où son zèle actif et vigoureux sut arrêter les progrès du socialisme, il fut nommé, le 14 décembre 1891, évêque de Guastalla.

Les qualités qu'il déploya dans cet évêché, ainsi que le siège archiépiscopal de Ferrare, où il fut promu le 30 novembre 1896, l'essor qu'il donna aux études, aux œuvres et au mouvement catholique en ces deux diocèses, tout le désignait aux choix du Souverain Pontife pour le poste important qui lui est aujourd'hui confié par Sa Sainteté Léon XIII.

Ajoutons que le nouveau cardinal-vicaire a été créé cardinal-prêtre du titre des Quatre-Saints couronnés, dans le consistoire du 11 juin 1899.

Renseignements

(Suite)

SEPTIEME PLAIE

Telle qu'il n'y en a point eu en Egypte du jour où elle a été fondée jusqu'à présent.

Non seulement personne en Egypte n'avait vu de grêle aussi désastreuse, mais beaucoup sans doute n'en avaient jamais vu du tout. Elle est en effet extrêmement rare dans la vallée du Nil. Il en faut dire autant des orages; la pluie même est très rare dans le Delta, excepté à Alexandrie. Il pleut aussi quelquefois dans le voisinage du canal de Suez, depuis le percement de l'isthme.

Rassemble tes bêtes. Ce verset n'est nullement en contradiction avec celui où il est dit, semble-t-il au premier abord, que tous les animaux des Egyptiens avaient été frappés de la peste. Car, 1o il ne faut entendre le mot *tous* que des animaux qui étaient dans les champs, comme il est dit expressément au verset où cette plaie est annoncée, 2o le *texte* peut très bien s'entendre de tous les animaux non pas pris individuellement, mais considérés par rapport à l'espèce elle-même, en sorte que le sens soit: toute espèce d'animaux. Cette interprétation est confirmée par les *versets* où l'auteur sacré, après avoir dit que tous

les animaux moururent de la cinquième plaie, ajoute que la sixième atteignit non seulement les hommes, mais aussi les bêtes. *Moïse étendit sa verge sur les eaux.* Comme les précédents, ce fléau commencé au signe donné par Moïse, et ce fait suffit à en établir le caractère merveilleux.

Seulement dans la terre de Gessen, la grêle ne tombe pas.

Cette préservation est un autre caractère miraculeux de la septième plaie.

J'étendrai mes mains vers le Seigneur, et les tonnerres cesseront : troisième marque du caractère miraculeux de ce fléau.

(à suivre)

Récentes conversions

On mentionne le Dr De Costa, ministre de l'Eglise Episcopaliennne à New-York. La cause déterminante de sa conversion, c'est la constatation faite par lui que la Réforme ne possède aucune base solide, que le protestantisme est une religion vide. On signale aussi l'entrée, dans l'Eglise catholique, de Miss Adélaïde Sergeant. Elle fait partie de ce groupe vraiment considérable de femmes-écrivains anglaises converties, parmi lesquelles se distinguent Miss Procter, Miss Herrstamilton, Miss King, et la très célèbre Mme Craigie, qui écrit sous le pseudonyme de " John Olivier Kolbe, etc. "

Il n'est pas impossible que le catholicisme fasse, avant longtemps, la conquête d'un M. Mallock, un anglican de valeur, auteur de nombreux ouvrages de philosophie. L'article qu'il vient de publier sur l'avenir du catholicisme, permet de l'espérer.

La thèse soutenue par l'éminent écrivain est celle-ci : " Si la religion chrétienne est de force à maintenir ses positions en face de la science moderne, c'est la religion chrétienne telle qu'elle se présente dans l'Eglise de Rome, et non pas une forme quelconque du protestantisme, qui est appelée à sortir victorieuse du conflit engagé. " C'est ce que J. De Maistre n'a cessé de dire, non en faisant précéder sa proposition d'un " si " mais en lui donnant la forme de l'affirmation la plus sûre d'elle-même.

M. Mallock ajoute que les Eglises protestantes virent tomber en ruine les deux grands principes sur lesquels a été établie la Réforme : à savoir que la Bible seule est garante de la vérité du

christianisme, et que les croyances et les pratiques attribuées à l'Eglise primitive suffisent pour l'interprétation des Saintes Ecritures.

Or, fait observer M. Mallock, " en même temps que sous beaucoup de rapports l'intérêt pour les études bibliques va en augmentant, il devient de plus en plus manifeste que les livres composant la Bible sont absolument incapables de nous fournir d'eux-mêmes un système complet de doctrine, et de nous le démontrer." Aux yeux de l'écrivain anglais, la question primordiale est, aujourd'hui, de parvenir à définir où se trouve dans l'Eglise *l'autorité enseignante* ; il résout la question en disant que cette autorité doit s'attacher à l'Eglise qui, quelles que soient les découvertes de la science et les spéculations de la philosophie, saura établir la limite entre la vérité et l'erreur, et fixer cette délimitation d'une manière infallible. Or, l'Eglise romaine affirme solennellement posséder cette autorité. M. Mallock ne veut point examiner, pour le moment, si cette affirmation est légitime ; mais le seul fait qu'elle se produit constitue à ses yeux un fait important. Du moins l'Eglise de Rome offre ainsi un système complet, qui seul peut sauver le vrai Christianisme.

M. Mallock estime que l'Eglise ne doit redouter aucune découverte, aucune méthode philosophique : elle saura toujours distinguer la vérité de l'erreur, en s'assimilant les éléments sains des systèmes nouveaux. De la même manière, conclut-il, que Rome a absorbé le platonisme et l'aristotélisme, nous pouvons nous attendre avec toute vraisemblance à ce qu'elle absorbe, dans une théorie qui sera toute à elle, les idées principales de cette philosophie évolutionniste que tant de gens croyaient destinée à opérer une entière destruction.

Il est naturel qu'un tel écrit ait produit en Angleterre une profonde impression.

Saint-Henri de Lévis

La *chronique religieuse* doit enregistrer aujourd'hui le commencement de la visite pastorale, à Saint-Henri, le 11 du courant. Belle et cordiale réception, beaucoup de monde, temps superbe ! Qu'elle est touchante l'arrivée d'un Evêque dans nos

paroisses pleines de foi : les cloches sonnent, les drapeaux flottent au gré de la brise, la foule s'agenouille pieusement sous la main bénissante du premier pasteur : c'est édifiant et consolant ! Puisse le peuple canadien conserver toujours ce profond attachement à l'Église : c'est ce qui a fait sa force dans le passé et son avenir y trouvera aussi les éléments de sa prospérité et de son bonheur !

Monsieur le Curé de Saint-Roch de Québec accompagne Sa Grandeur comme prédicateur. Il prêche avec cette vigueur apostolique et ce succès qui marquent toutes ses prédications ; — il produit grande et salutaire impression sur les âmes !

Les confessionnaux ont été littéralement assiégés par cette population de Saint-Henri, si profondément religieuse et qui fréquente beaucoup les sacrements.

Le soir, il y a eu réception de 120 enfants de Marie et le lendemain, le 12, un grand nombre de jeunes gens et d'hommes mariés se sont enrolés dans la Congrégation de la Très Sainte-Vierge. Ces deux cérémonies ont été présidées par Mgr l'Archevêque et Sa Grandeur a daigné, dans les deux circonstances, adresser la parole à la foule avide d'entendre ses encouragements, ses conseils et de recevoir ses directions paternelles.

Parisville

L'importante paroisse de Saint-Jean Deschaillons ne cesse pas d'être féconde. Déjà en 1881, des profondeurs de la Seigneurie King, elle a formé la florissante paroisse de Sainte-Philomène et bientôt elle aura l'honneur de créer un second centre religieux au rang de Saint-Roch. Cette nouvelle paroisse catholique, dont le titulaire ecclésiastique sera Saint-Jacques, gardera pour les fins civiles le gentil nom de Parisville. Cette organisation paroissiale s'est faite comme par enchantement. La requête, présentée à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, porte la date du 12 avril dernier. L'assemblée a eu lieu le 3 mai sous la présidence de Monsieur le Curé de Saint-Pascal, le Révérend Monsieur A. Beudet spécialement délégué par Mgr l'Archevêque. Pour ceux qui connaissent le tact, la discrétion, l'habileté et l'expérience de Monsieur l'abbé Beudet, il est inutile de dire que la tenue de cette assemblée a été un vrai succès. Les intéressés ont

souscrit, par billets légaux, une somme s'élevant à peu près à quatre mille piastres et plusieurs francs-tenanciers absents font espérer que la souscription sera de cinq mille cent et quelques piastres.

Un délégué vient d'être nommé pour fixer la place et les dimensions de la nouvelle église, de la sacristie et du presbytère.

C'est Monsieur Thibaudeau, curé de Saint-Rémi, dans le Comté de Portneuf, qui a été chargé de se rendre sur les lieux pour remplir cette délégation.

Ces procédures terminées, le curé de la nouvelle paroisse sera nommé, et, de suite, la construction des édifices religieux de Saint-Jacques de Parisville sera commencée.

Voilà comment dans une paroisse de progrès, animée d'un bon esprit, les affaires se règlent ! Honneur à ces braves gens qui se montrent par là aussi intelligents pour les intérêts temporels de leur localité que soucieux du bien spirituel de leurs familles.

La bénédiction du ciel sera sur eux et sur leurs enfants.

Nécrologie.

M. l'abbé Joseph Bourassa est décédé, le 8 du mois courant, à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Ordonné prêtre le 14 avril 1844, M. Bourassa était le second doyen du clergé de l'Archidiocèse de Québec. Il inaugura son laborieux ministère par douze années de missions à la Rivière-Rouge, où il fut compagnon de Mgr Lafleche, qui lui a conservé toute sa vie une véritable amitié. En 1856, il fut nommé curé de Saint-Bernard, qu'il gouverna pendant vingt-huit ans. En 1884, il déposa les armes pour prendre un repos bien mérité, mais bientôt après il se rendit avec empressement au désir des habitants de Saint-Maxime de Scott, qui demandaient un prêtre résident au milieu d'eux. Malgré son âge avancé, il desservit ce poste pendant plusieurs années jusqu'à ce qu'enfin il vint définitivement prendre sa retraite à l'Hôtel-Dieu de Lévis, où il a passé les sept dernières années de sa vie, édifiant et les sœurs et les malades par sa régularité et sa grande piété. Il a fait peu de bruit, mais beaucoup de bien. Il était congréganiste du

Séminaire de Québec, membre de la Caisse Saint-Joseph et de la société des messes, section diocésaine.

Les funérailles ont eu lieu à Notre-Dame de Lévis, le 11 mai.

Les finissants du Petit Séminaire de Québec depuis la fondation de cette Institution

1886-87

(Suite)

Adalbert Guillot,	Beauport
Joseph Lacerte,	Lévis
Joseph Lapointe,	Québec
Alcide Richard,	Saint-Liguori, Montcalm
Adjutor Rivard,	Québec
Arthur Vincent,	"

1887-88

Pierre Bouffard,	Saint-Laurent, I. O.
Jos. Cinq-Mars,	Sainte-Claire
Joseph Dionne,	Saint-Antoine de Tilly
Jacques Dubé,	Québec
Félix Dugal,	Rivière du Loup
Elzéar Faguy,	Québec
Napoléon Gariépy,	Chateau Richer

(à suivre)

Calendrier

20	DIM	*b	V ap. Pâq. <i>Kyr</i> du temps pascal, Vêp. du suiv., mém. du dim et de S. Bernardin (II Vêp.)
21	Lundi	r	S. Jean Népomucène, martyr (16)
22	Mardi	b	S. Léon I, pape, conf. et docteur. (11 avril.)
23	Mercre.	b	Vigile. S. Anselme, év., conf. et docteur. (21 avril.)
24	Jendi	b	ASCENSION, d'oblig. 1 <i>cl. Kyr</i> 2 ton. II Vêp., mém. du suivant
25	Vend.	b	S. régère VII, pape et confesseur [seulement.]
26	Samd.	b	S. Philippe de Neri, conf.

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Sainte-Julie, le 21 ; au couvent des Laurentides, le 23 ; à Saint-David, le 25 ; à Beauport, le 26.

Directeur, M. l'abbé D. GOSELIN : Charlesbourg, Québec.